

En prévision des Jeux de la XVII^e Olympiade à Rome en 1960

LE CENTRE OLYMPIQUE DE L'E. U. R.

La moderne cité-jardin de l'E. U. R. que la blanche majesté de ses harmonieux édifices rend si suggestive, sera le siège idéal d'un ensemble d'installations sportives spécialement conçues pour répondre aux nécessités spécifiques des Jeux de la XVII^e Olympiade et aux besoins sportifs de plus en plus urgents de la capitale italienne.

L'idée de cet ensemble monumental remonte à 1935 en prévision de l'Exposition universelle de Rome (E. U. R.), dénommée « Olympiades de la civilisation » et mieux connue sous l'abréviation d'« E. 42 ».

Le projet de l'« E. 42 » fut conçu d'après les plans des villes romaines, plans qui, aujourd'hui encore, demeurent à la base de tout urbanisme digne de ce nom. On préféra, en cette occasion, créer, *ex novo*, grand quartier, à la fois classique et moderne, en visant deux objectifs : y aménager l'exceptionnelle exposition, puis, à la clôture de celle-ci, utiliser les bâtiments pour offrir aux instituts d'art et de culture un cadre plus approprié.

Et, à cette époque, désormais lointaine, l'on put voir des hommes plein d'énergie s'unir pour élever les premiers édifices qui furent bâtis en suivant précisément le principe des constructions fixes en pierre et marbre, à armatures solides.

Ainsi naquit un ensemble vraiment imposant, composé de majestueux édifices dont les plus connus sont : le « Palais des Congrès », le « Palais des Sciences », ceux de l'« Art Antique », de la « Civilisation Italienne » et des « Traditions Populaires », tous de grande valeur quant au style et à l'architecture, et sièges actuels d'importantes associations, d'instituts culturels et de musées.

Avec la guerre, l'Exposition perdit sa fin première et le conflit mit également un terme à la réalisation totale du nouveau quartier. Toutefois l'œuvre réalisée ne fut pas complètement perdue : le plan primitif fut repris immédiatement après la guerre en tenant compte des éléments qui entrèrent dans son élaboration et dont l'attrait de la mer pour les Romains n'était pas un des moindres.

L'intéressante réalisation se poursuit. Palais, villas, arbres, escaliers, décorations, portiques, terrasses, exèdres, parking et fontaines artistiques complètent le moderne et monumental quartier de l'E. U. R. qui, né pour les « Olympiades de la Civilisation », s'apprête à offrir les ressources de son incomparable

décor artistique aux Jeux de la XVII^e Olympiade.

LE PALAIS DU SPORT

Sur la colline délimitée par les deux voies qui prolongent le boulevard Cristoforo Colombo, s'élèvera le Palais du Sport, harmonieux édifice de forme circulaire, fermé sur toute sa circonférence extérieure de vitraux imposants et surmonté d'une coupole sphérique.

Le Palais du Sport a été conçu par les services techniques du Comité Olympique National Italien non seulement pour répondre à des nécessités sportives précises — c'est-à-dire pour des combats de boxe, des concours de gymnastique, des matches de basket-ball, etc. — mais aussi pour y accueillir des manifestations culturelles et artistiques. Et c'est justement grâce aux caractéristiques spéciales de son plan que le Palais du Sport pourra servir d'auditorium, ce qui nécessita d'ailleurs une étude particulière de son acoustique.

Cette originale construction sera le lieu d'attraction du Centre olympique de l'E. U. R., du fait surtout qu'elle contiendra des salles de gymnastique ensoleillées et grandes, des salons et des bureaux et, bien entendu, tous les services destinés aux concurrents et au public.

Une galerie, aux proportions remarquables, pour laquelle on a fait appel aux toutes dernières techniques afin qu'elle soit rationnelle et réponde pleinement à ses fonctions, entourera l'édifice. Elle jouera un double rôle car elle pourra en effet accueillir des expositions de peinture, de gravures et de dessins, tout en permettant au public de l'utiliser — tel un foyer élégant et intime — durant les entractes de la représentation artistique ou de la réunion sportive.

Voici quelques dimensions caractéristiques de l'édifice :

— Superficie : 11 500 m².

— Cubage : 280 000 m³.

— Hauteur intérieure (du plan des Jeux à la coupole) : 32 m. 50.

— Diamètre intérieur de la coupole : 100 mètres.

— Diamètre extérieur : 122 m.

A ces données techniques, ajoutons que l'installation disposera de 25 grands vestiaires, avec douches, saunas, bains, etc.

Pouvant contenir plus de 16 000 personnes — chiffre suffisant pour les manifestations qui s'y dérouleront — le Palais du Sport sera équipé d'appareils à air climatisé, ce qui permettra aux spectateurs d'assister plus agréablement-aux réunions.

Pour faciliter l'arrivée et le départ du public un dense réseau de routes partant des abords immédiats du Palais portera au boulevard Cristoforo Colombo — la principale artère — et à la route qui encercle l'E.U.R.

LE VÉLODROME

Le vélodrome s'élèvera à l'ouest de l'E. U.R. sur un terrain agrémenté de sites verdoyants et paisibles, et de jardins plantés d'arbres.

Pour cet important édifice, le Comité Olympique National Italien a également abandonné le système des constructions provisoires. Une fois les Olympiades terminées, le vélodrome comblera le manque d'installations dans le domaine du sport cycliste, en répondant ainsi aux vœux des sportifs romains.

Le vélodrome bénéficiera des aménagements techniques les plus modernes, spécialement étudiés pour des installations de ce genre. Une pelouse pouvant servir aux matches de football ou aux tournois de hockey sur gazon sera aménagée à l'intérieure de la piste en bois dont la longueur atteindra 400 mètres.

Vingt mille personnes pourront prendre place sur les tribunes et les gradins qui entoureront la piste : la partie centrale de la tribune principale sera couverte d'une toiture hardie en saillie.

La direction et ses services annexes, la presse, le standard téléphonique, la radiodiffusion, etc., trouveront place sous les tribunes. L'éclairage a giorno des terrains de compétition sera assuré au moyen d'un équipement moderne.

Sur une superficie d'environ 1600 m², située au sud de la piste et immédiatement après le vélodrome, s'élèvera le pavillon abritant les différents services, à savoir : les vestiaires pour les athlètes et les juges d'épreuves, les salles de gymnastique, un atelier, les magasins et le parking pour les motocyclettes des stayers.

Un passage souterrain que l'on pourra parcourir à bicyclette, unira le secteur des athlètes à la piste. Une déviation spéciale permettra l'arrivée sur piste des épreuves sur route.

Le vélodrome disposera également de parkings étendus et sera desservi par un réseau routier des plus fonctionnels.

LE PALAIS DES CONGRÈS

Le tournoi olympique d'escrime se déroulera à l'E. U. R. et plus précisément au Palais

des Congrès, où, en 1955, eurent lieu d'ailleurs les Championnats du monde.

Grâce à ses nombreuses et vastes salles ce palais de marbre offrira un cadre idéal aux tournois d'escrime et répondra à ses besoins. Les concurrents disposeront de chambres où se reposer, de vestiaires commodes, de nombreuses douches, d'un bureau de poste et de télégraphe, d'une banque, d'une salle d'écriture, etc.

Une série de 9 à 12 pistes permettra que les épreuves d'escrime puissent se dérouler simultanément dans le Salon de Réceptions, dans la Salle des Séances Plénières, dans le Hall et dans les couloirs latéraux. Une autre série de pistes sera utilisée pour les tournois d'escrime, de pentathlon et l'entraînement des concurrents.

D'une superficie de 32 000 m², dont 10 150 sont bâtis, et d'un cubage de 216 500 m³, cet édifice éclatant de blancheur se compose de deux parties :

La première est essentiellement formée d'un immense salon carré, dont la hauteur et la largeur sont de 40 m. Pour en saisir le volume et la grandeur imposante, précisons qu'il pourrait contenir exactement le Panthéon de Rome. On accède aux vestibules d'entrée et de dégagement par un vaste portique orné de 14 colonnes granitiques hautes d'environ 12 m.

La seconde partie comprend une salle de 1000 places, munie de 5 cabines pour la traduction simultanée et d'une cabine de projections, de deux salles de 500 places chacune et de nombreuses autres plus petites. La hauteur imposante du salon avec son arcade d'environ 80 m. lui confère un très bel aspect. De la terrasse sur laquelle a été construit un théâtre en plein air de 1400 places, on jouit d'un panorama merveilleux permettant d'admirer l'E. U. R. et la magnificence de l'« Urbs » qu'encerclent les collines du Latium et le littoral tyrrhénien.

PARCOURS DE L'ÉPREUVE DE MARATHON

Le parcours de l'épreuve de marathon que, pendant son séjour à Rome, M. D.T.P. Pain, secrétaire honoraire de l'I. A. A. F., a déclaré excellent et évocateur, sera le suivant : Via dei Fori Imperiali - Via dei Trionfi - Via delle Terme di Caracalla - Viale Cristoforo Colombo (jusqu'à un point situé à 2 km. 500 au-delà du raccordement annulaire) - retour jusqu'au raccordement annulaire - Raccordement annulaire - Via Appia Antica - Piazzale Numa Pompilio - Viale delle Terme di Caracalla - Via dei Trionfi - Arco di Costantino (arrivée) : soit au total 42 km, 195.

Le rassemblement aura lieu Piazzale del Campidoglio, que domine la statue équestre de l'empereur Marc Aurèle. Les coureurs descendront le grand escalier au pied duquel sera donné le départ.

En vue de faciliter dans toute la mesure du possible la tâche des journalistes accrédités et de leur assurer l'efficacité maximum dans le domaine des informations, le Comité Organisateur a décidé de mettre à la disposition des journalistes qui désireraient y résider, un immeuble vaste et moderne situé sur la voie Aurélienne.

Ce « village des journalistes » est à peu près équidistant des Centres Olympiques les plus importants, c'est-à-dire à environ 5 km. du centre de la ville, à 9 km. de l'E. U. R. (Centre Olympique Sud), à 7 km. du Foro Italico (Centre Olympique Nord) et à 27 km. du lac d'Albano.

Dans ce village, les journalistes trouveront des logements munis de toutes les installations nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Le Comité Organisateur a jugé bon d'y grouper tous les services de presse (cabines téléphoniques, téléscripteurs, service photographique, bureau télégraphique, casiers, tableaux, machines à écrire, etc.). Cette décision a été prise également à la suite de l'avis favorable exprimé par une grande partie de la presse nationale et internationale à laquelle un « questionnaire » avait été adressé à ce sujet.

Il va sans dire que de chaque lieu de compétition les journalistes pourront non seulement se mettre en communication avec leurs journaux respectifs, mais également recevoir tous renseignements ou résultats sur les épreuves extérieures se disputant au même moment.

LE CENTRE OLYMPIQUE DU « FORO ITALICO »

Le Centre Olympique du « Foro Italico » est situé dans une des parties les plus caractéristiques de la ville et s'étend au nord entre les pentes boisées du Monte Mario et les hauteurs de la Farnésine. Cette zone pittoresque est limitée à l'est par le Tibre, le piazzale de Ponte Milvio, la via Cassia et à l'ouest et au nord par la via della Camilluccia et par un tronçon de la Voie Triomphale. Ces limites sont déterminées par des voies antiques qui évoquent les lointains souvenirs se rattachant à l'histoire de Rome, à l'époque où cette zone, sillonnée déjà par des grandes voies de communication, était recherchée par les riches patriciens pour y établir leurs demeures à cause de la paix qui régnait alentour et de la beauté de cette ceinture de bois verts.

À la Renaissance, cette zone retrouva son antique splendeur lorsque le cardinal Jules de Medicis confia le soin d'élever une villa pour le pape Léon X à Raphaël, Giovanni Battista et Antonio di Sangallo et Giulio Romano. De cette villa, dite Villa Madame, il reste aujourd'hui, après de récentes restaurations, une somptueuse demeure dans toute la magnificence de ses colonnes ioniques et la perfection de son entablement.

Au centre de ce paysage harmonieux s'élève le « Foro Italico ». L'année 1928 devait voir apparaître une série extraordinaire de constructions modernes destinées à répondre à ce renouveau du goût populaire pour les manifestations sportives. Par la suite, en prévision aussi des Jeux Olympiques qui auraient dû

avoir lieu à Rome en 1944, s'éleva le stade des Cyprès ; dont le plan présentait une configuration ovoïde légèrement aplatie.

La guerre de 1939 arrêta la réalisation de ce vaste plan d'aménagement, mais enfin en décembre 1950 de grands travaux furent commencés sur les ruines du stade des Cyprès pour élever l'actuel Stade Olympique qui doit à ses qualités particulières d'être rangé parmi les meilleurs ouvrages sportifs du monde.

LE STADE OLYMPIQUE

Le Stade Olympique a été construit de manière à répondre à toutes les exigences de sorte que son équipement sportif proprement dit, les grands avantages qu'il présente pour satisfaire le grand public international, la beauté incomparable de la zone dans laquelle il est situé, en font le centre idéal pour la plus importante des réunions sportives. Il s'élève sur un terrain de plus de 90 000 m² dont il recouvre 33 500 m². L'anneau extérieur de clôture a une longueur de 1300 m. Le stade lui-même a 519 m. de long et 136 m. de large. Les gradins sont tous dotés de sièges debout — à l'exclusion donc des places debout. Mis bout à bout ils couvriraient environ 30 km. Le stade peut contenir en cas de nécessité jusqu'à 100 000 personnes, places assises et places debout comprises. Au-dessous des gradins, quatre étages ont été creusés : le soubassement avec tous ses services à 17 m. 71 de hauteur :